

Décision

Générale

colonial

Décision n° 446 Décisions concernant les Services d'Etat.

n° 446

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
21 avril 1961

Numéro JO
n° 4 du 30/04/1961

Date du numéro
30 avril 1961

TEXTE INTÉGRAL

Un passage de retour par anticipation à destination de Toulouse (Haute-Garonne), 20, aÿvenue des/Glaïeuls, est accordé à Mme Monlau, épouse de M. Monlau (Roger), Magistrat (indice 375, groupe II) et à sa fille Hélène âgée de 13 ans. Mme Monlau et sa fille quitteront Djibouti, par voie anormale, en principe le 21 juin 1961. À cet effet, une avance représentant les frais de passage Djibouti-Toulousé leur sera versée, à charge de la justification ultérieure desdits frais dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur, de La dépense est imputable au Budget de l'Etat.